



Pacte de refondation des urgences
Table ronde Service d'accès aux soins

8 octobre 2019

LE SAS: un projet ambitieux au service de la population

- La réussite passera par une logique « gagnant-gagnant »:
 - Gagnant pour la population par une garantie de réponse aux DSNP, dans le cadre d'un système de soins organisé,
 - Gagnant pour les médecins libéraux par une amélioration de leurs conditions d'exercice,et de l'attractivité de la médecine libérale

De la réorganisation du secteur libéral à la transformation des comportements des patients

C'est l'occasion d'impulser fortement l'organisation territoriale de la médecine libérale dans le cadre de CPTS, mais il faut :

1. Accepter de rebattre les cartes de l'organisation des soins
2. Impulser un intérêt à agir pour les médecins libéraux
3. Flécher clairement les investissements sur les outils et services indispensables pour que la médecine libérale puisse se projeter dans cette réorganisation
4. Fournir un mode d'emploi clair à la population avec des campagnes d'informations nationales: la qualité du service entraînera l'adhésion et la transformation des comportements

1. IL FAUT ACCEPTER DE REBATTRE LES CARTES DE L'ORGANISATION DES SOINS

Agenda Dr DUTRONC						Agenda Dr DUTRONC					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
He	Rendez-vo	He	Rendez-vo	He	Rendez-vo	He	Rendez-vo	He	Rendez-vo	He	Rendez-vo
8:00		8:00		8:00		8:00		8:00		8:00	
9:00		9:00		9:00		9:00		9:00		9:00	
10:00		10:00		10:00		10:00		10:00		10:00	
11:00		11:00		11:00		11:00		11:00		11:00	
12:00		12:00		12:00		12:00		12:00		12:00	
13:00		13:00		13:00		13:00		13:00		13:00	
14:00		14:00		14:00		14:00		14:00		14:00	
15:00		15:00		15:00		15:00		15:00		15:00	
16:00		16:00		16:00		16:00		16:00		16:00	
17:00		17:00		17:00		17:00		17:00		17:00	
18:00		18:00		18:00		18:00		18:00		18:00	
19:00		19:00		19:00		19:00		19:00		19:00	
20:00		20:00		20:00		20:00		20:00		20:00	

Aujourd'hui 64 heures

50 heures

IL FAUT RAMENER L'OBLIGATION DE PERMANENCE DES SOINS DE JOURNEE DE 64 A 50 HEURES HEBDOMADAIRES

La PDSA doit démarrer le soir à 18h ET inclure le samedi matin

2. IL FAUT IMPULSER UN INTERET A AGIR POUR LES MG

Agenda journalier Dr DUPONT	
Heure	Rendez-vous
10:40	
11:00	
11:20	
11:40	
12:00	Réservé DSNP
12:20	Réservé DSNP

Agenda journalier Dr DURAND	
Heure	Rendez-vous
13:40	Réservé DSNP
14:00	
14:20	
14:40	
15:00	Réservé DSNP
15:20	

Agenda journalier Dr DUTRONC	
Heure	Rendez-vous
17:00	
17:20	
17:40	
18:00	
18:20	Réservé DSNP
18:40	Réservé DSNP

IL FAUT INCITER CHAQUE MG A RESERVER DES RDV SPECIFIQUES POUR LES DSNP

Dans le cadre d'une organisation territoriale contractualisée, **les plages de RDV réservées aux DSNP** du territoire de la CPTS **doivent être valorisées** :

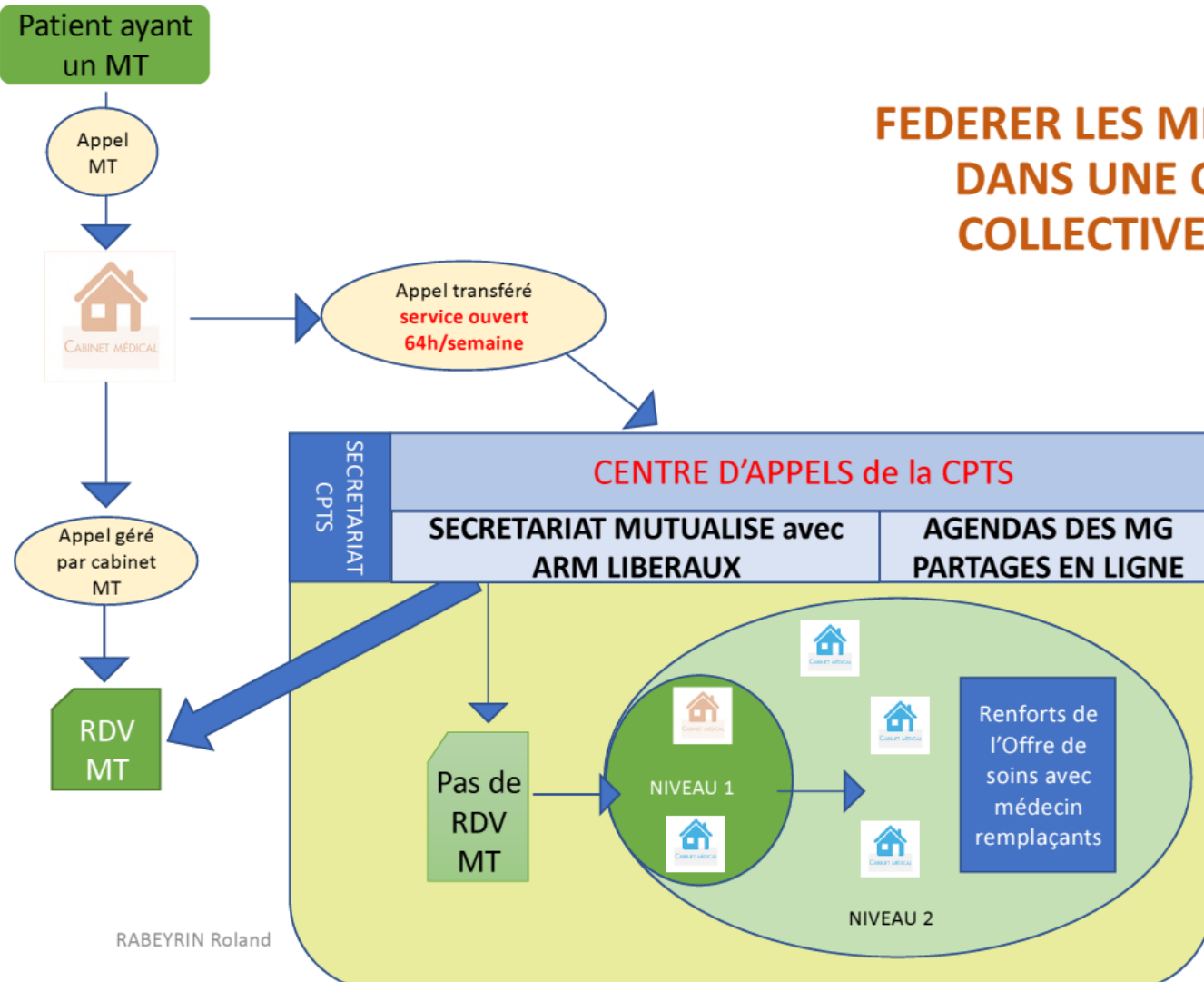
- par une indemnité horaire d'astreinte
- par une revalorisation de l'acte

3. Il faut flécher clairement les investissements sur les outils et services indispensables pour que la médecine libérale puisse se projeter dans cette réorganisation

Les lignes directrices à respecter :

- Le parcours de soins doit être respecté, et l'orientation vers le Médecin Traitant en première intention toujours recherchée,
- Le retour d'information vers le médecin traitant doit être organisé.

FEDERER LES MEDECINS LIBERAUX DANS UNE ORGANISATION COLLECTIVE TERRITORIALE



RABEYRIN Roland

LA BONNE GESTION DES RDV DEDIES AUX DSNP IMPLIQUE L'ARBITRAGE DE CERTAINS APPELS PAR UN REGULATEUR LIBERAL

Patient ayant un MT

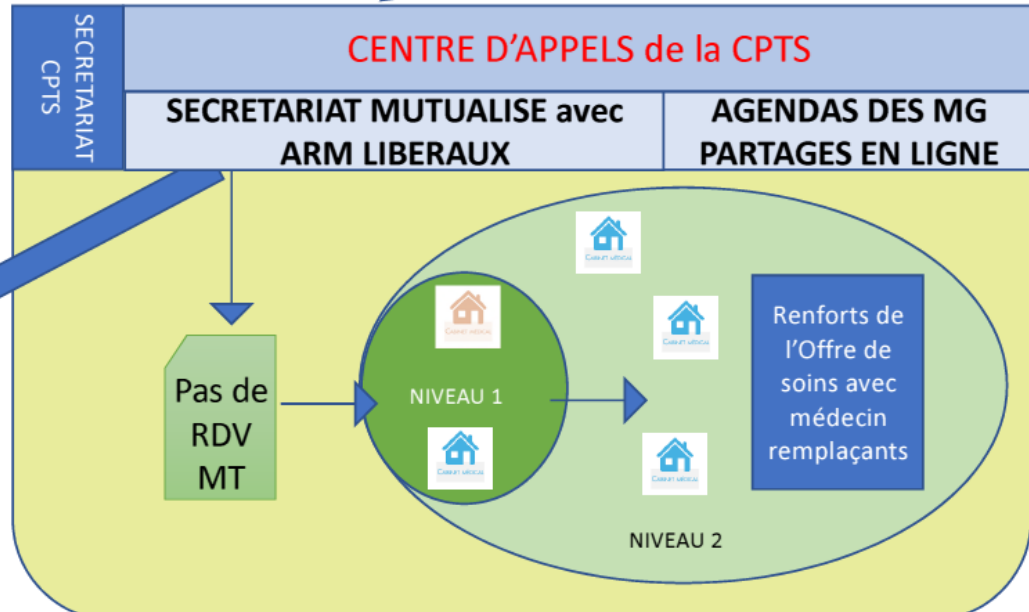
Appel MT



Appel transféré service ouvert 64h/semaine

Appel géré par cabinet MT

RDV MT

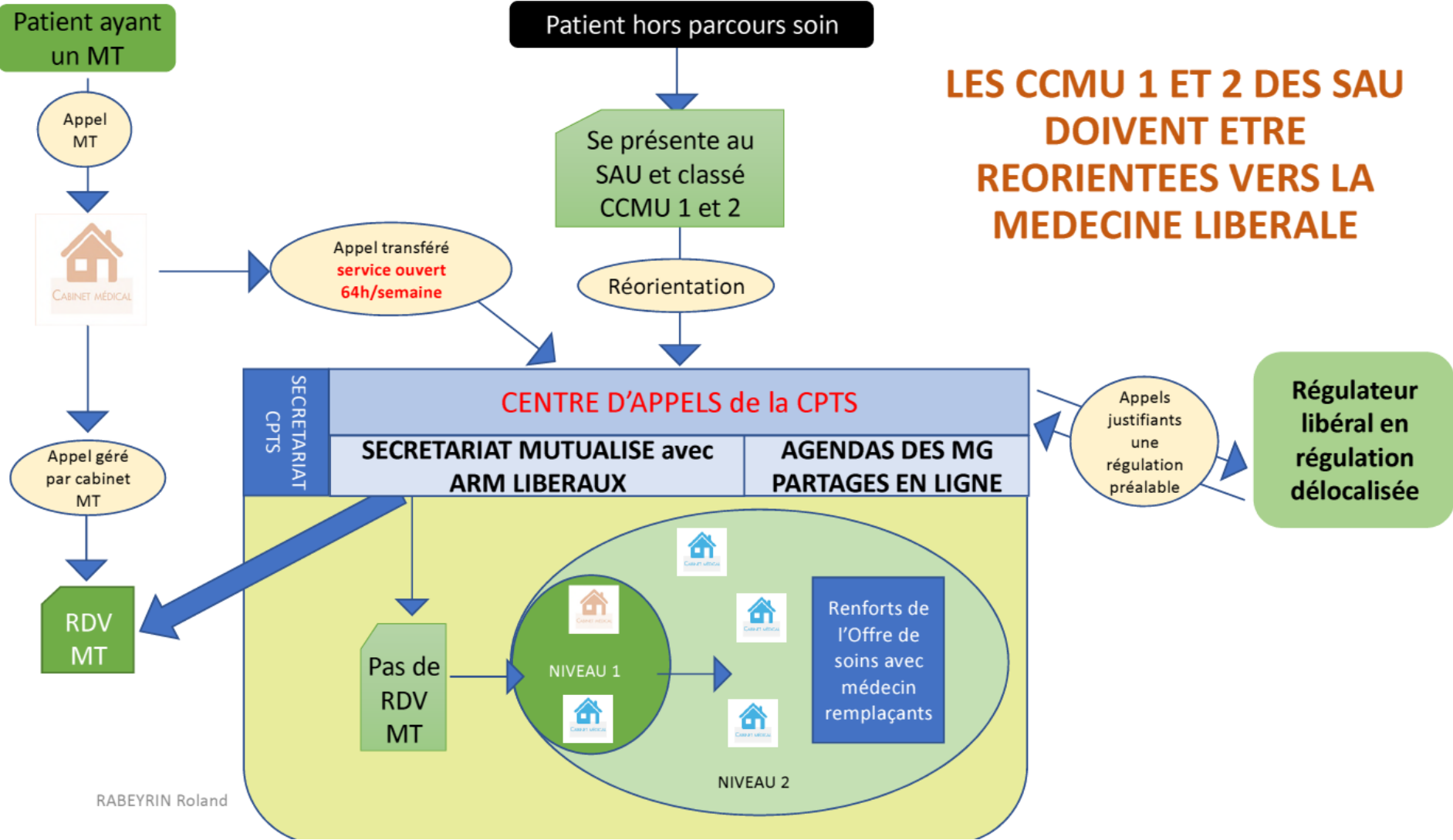


Appels justifiant une régulation préalable

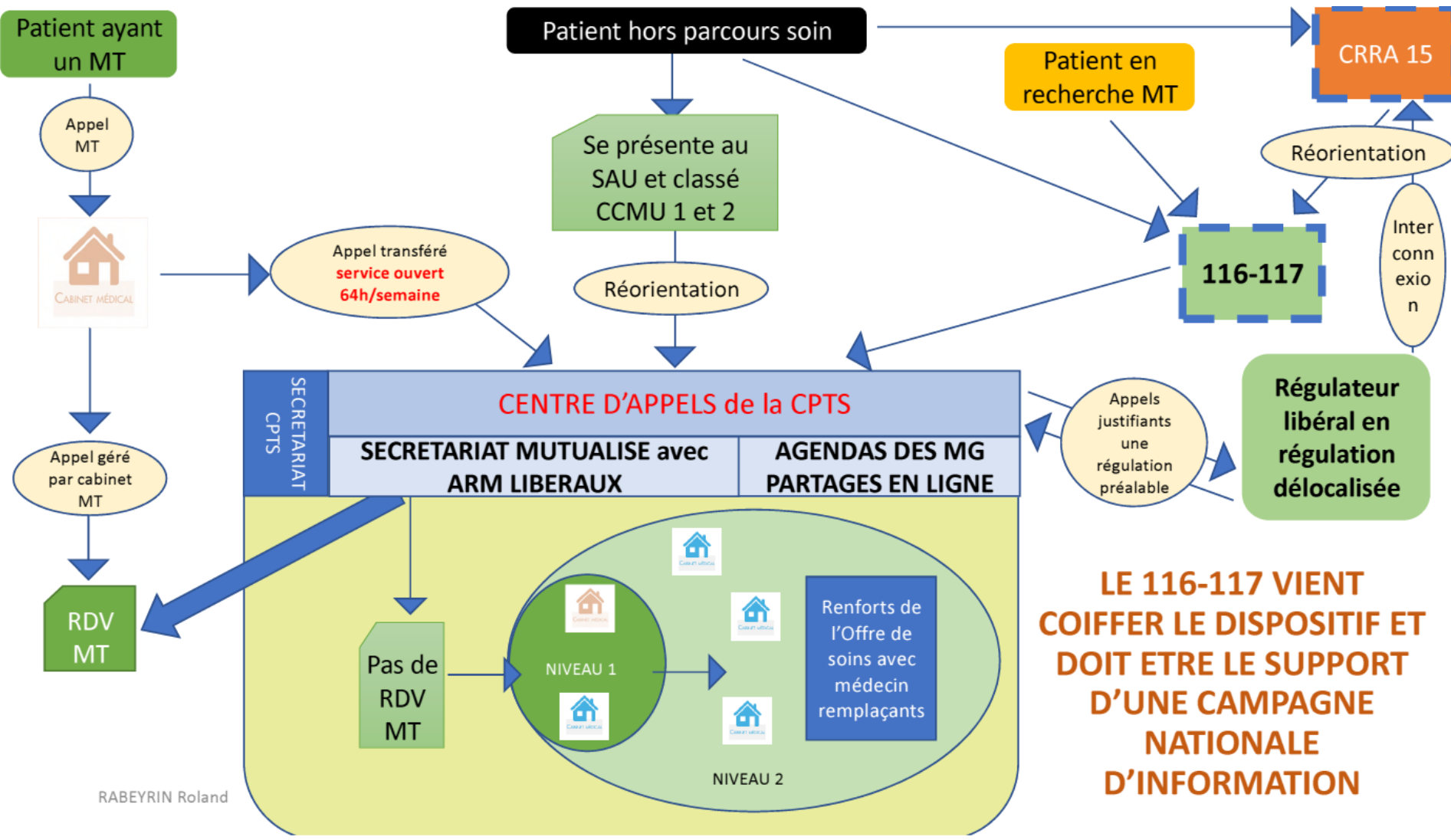
Régulateur libéral en régulation délocalisée

RABEYRIN Roland

LES CCMU 1 ET 2 DES SAU DOIVENT ETRE REORIENTEES VERS LA MEDECINE LIBERALE

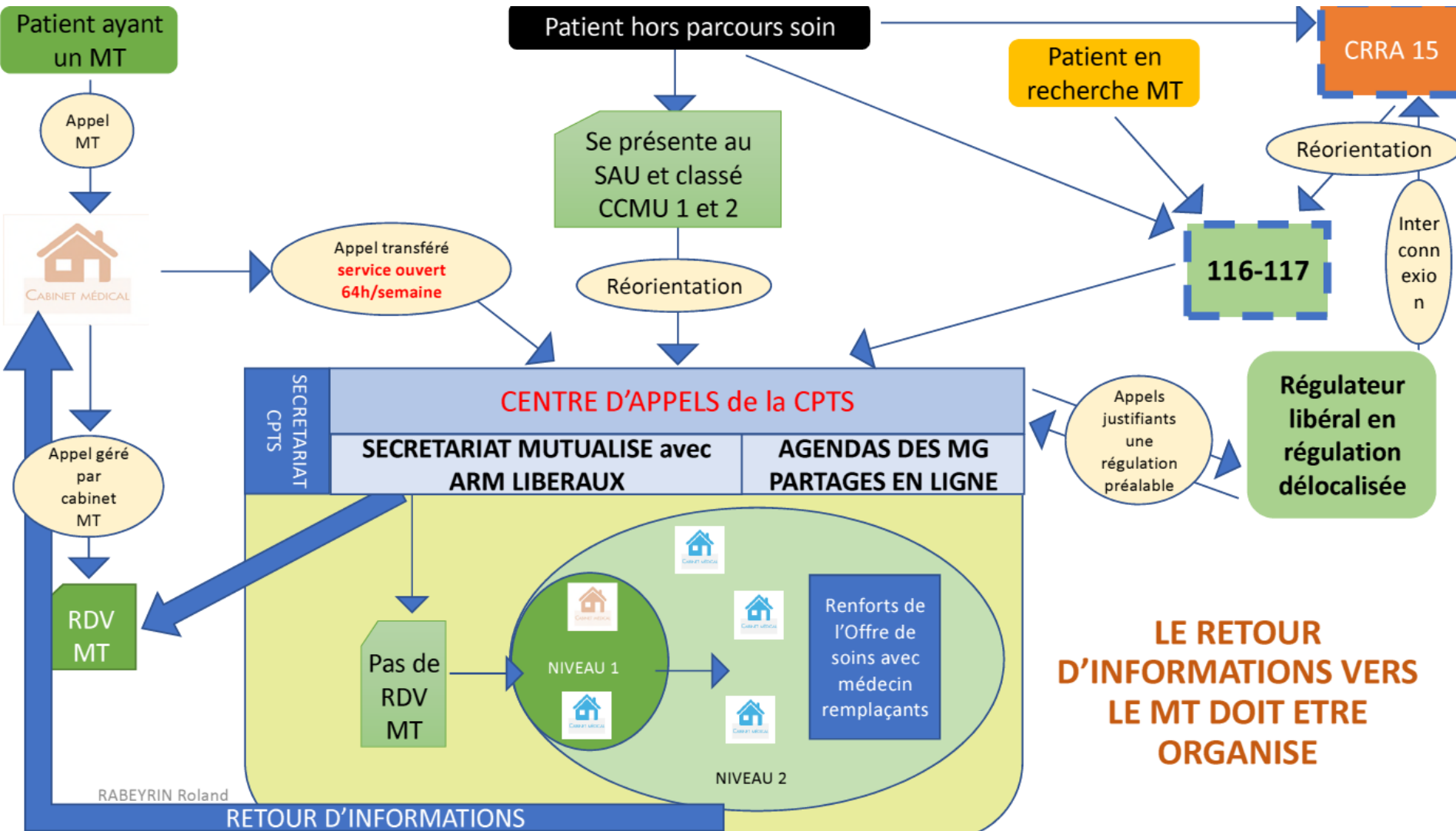


RABEYRIN Roland

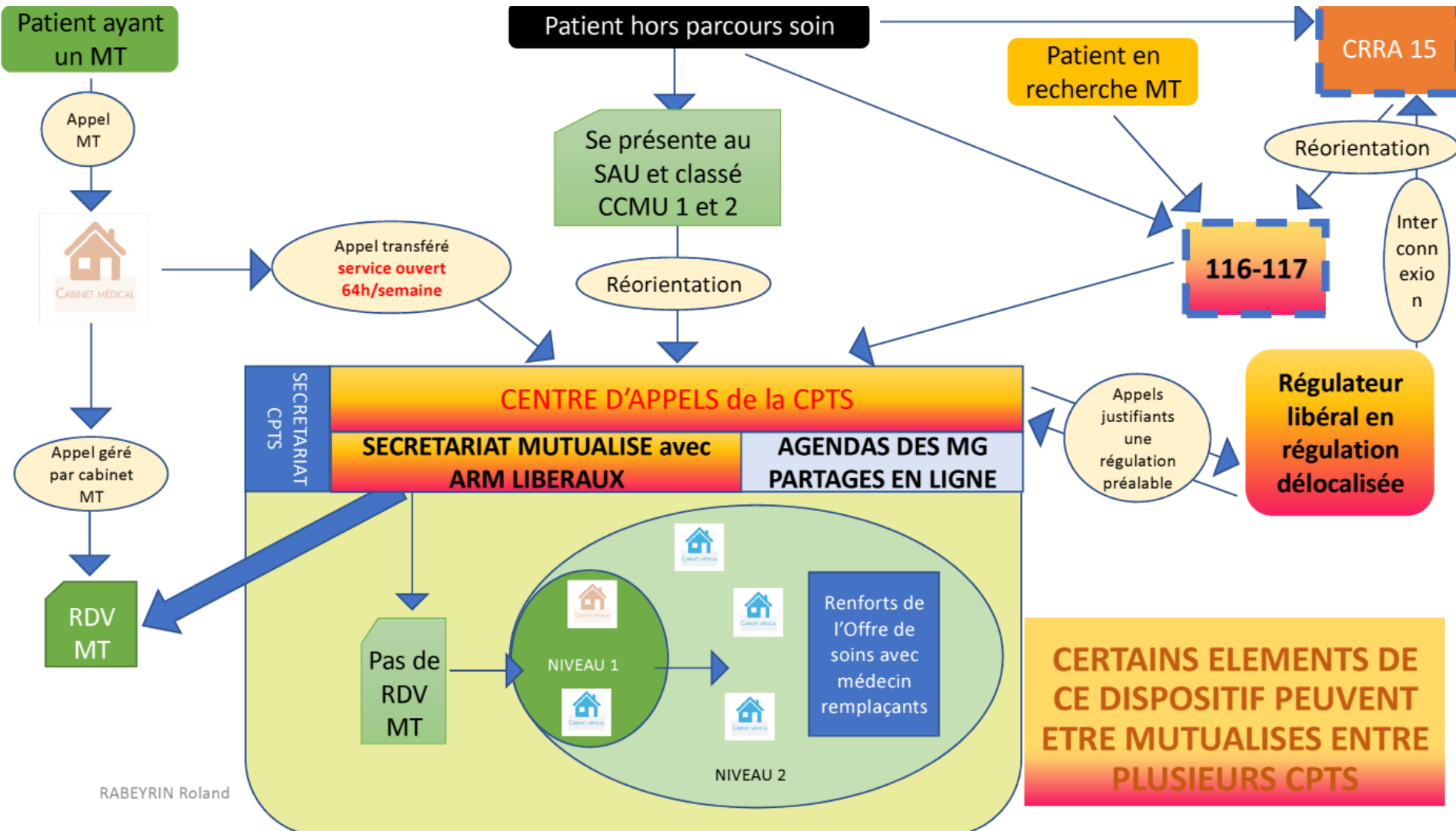


LE 116-117 VIENT COIFFER LE DISPOSITIF ET DOIT ETRE LE SUPPORT D'UNE CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION

RABEYRIN Roland



LE RETOUR D'INFORMATIONS VERS LE MT DOIT ÊTRE ORGANISÉ



RABEYRIN Roland

4. Fournir un mode d'emploi clair à la population avec des campagnes d'informations nationales

- Dans les situations de DSNP, **la première règle doit être de contacter le cabinet de son MT**, ce dernier organisant le reroutage des appels vers le secrétariat de la CPTS lorsqu'il ne peut pas traiter l'appel,
- A l'occasion d'un déplacement, d'un voyage, pour les patients sans médecin traitant, en cas de difficulté technique pour joindre le MT, **le 116-117 est une solution de secours**,
- Le déploiement du **116-117 peut être le support d'une grande campagne d'information nationale** sur ce mode d'emploi vertueux du système de soins,
- **La qualité du service déployé garantira une adhésion de la population** et un changement progressif de comportements, qui seront secondairement porteur d'économies très largement supérieures aux coûts de fonctionnement de ce SAS libéral.

